

Libération

1 / 12
118p_h__1dc_qu
36 cm²

Nezha Lahrichi : "Notre projet de société respecte la différence"

**Nezha Lahrichi :
"Notre projet de société
respecte la différence"**



Libération

3 / 12

1,3p_l_pg3_nb

578 cm²

Nezha Lahrichi : "Notre projet de société respecte la différence" (suite)

Entretien avec Nezha Lahrichi, économiste et membre de la liste nationale des candidates de l'USFP

"Notre projet de société respecte la différence"

Pour Nezha Lahrichi, la reconnaissance de la place des femmes dans la vie politique est un chemin long et difficile. Aussi le programme de l'USFP propose-t-il une nouvelle génération de réformes qui vont dans le sens d'une marche vers l'égalité. A cet égard, il prévoit notamment d'augmenter la participation féminine aux instances élues.

Libé : Comment appréciez-vous le système du quota ? Des militantes USFP contestent le "parachutage". "Nous sommes pour l'ouverture du parti, pour son rajeunissement mais pas jusqu'à sacrifier les militantes les plus averties", s'indignent-elles ! Pourquoi cette réaction ? Porte-t-elle préjudice à la représentativité féminine ?

Nezha Lahrichi : Pour vous répondre, il faut situer la question de la représentation des femmes dans son contexte historique qui illustre le fait que la reconnaissance de la place des femmes dans la vie politique est un chemin long et difficile. C'est en 1963 que les femmes obtiennent le droit de voter et d'être candidates, ce n'est qu'en 1993, c'est-à-dire 30 ans après, que deux députées ont pu siéger au Parlement. Il a fallu attendre 2002 pour que le principe de la discrimination positive soit admis consacrant un quota de 10% à travers une liste nationale de 30 femmes qui, faut-il le préciser, ne s'applique qu'à la 1ère Chambre.

Il est clair qu'une liste spécifique pour les femmes constitue une avancée, dans la mesure où le champ politique ne reste pas exclusivement masculin, offrant un changement d'image de la perception du rôle de la femme dans la société. Ceci est d'autant plus vrai que les femmes parlementaires ont été conscientes de leur rôle de pionnières comme en témoigne leur taux de présence plus élevé que celui des hommes et surtout la qualité de leur travail qui s'explique, notamment, par un souci d'efficacité et

leur niveau d'études, plus élevé que la moyenne des parlementaires.

Cependant, le système du quota engendre des frustrations et comporte le risque d'une démobilitation, dans la mesure où de nombreuses militantes avérées ne se sont pas retrouvées à la place qu'elles méritent.

En fait, c'est la sous-représentation qui pose problème puisque le quota de 10% a été maintenu, handicapant l'amélioration de la représentation des femmes au Parlement malgré le soutien apporté par certains Partis, dont l'USFP, à l'action du "mouvement pour les tiers des sièges élus" créé en juin 2006 par des associations féminines.

L'essentiel est d'intégrer le fait qu'il s'agit d'un point de départ et qu'à partir de là, tout reste à faire dans le cadre d'une solidarité féminine nécessaire pour poser des questions majeures qui engagent l'avenir de nos filles.

Les femmes redoublent d'efforts pour accroître leur représentation, à la fois sur les listes et au sein du Parlement lui-même. Mais la mentalité ne suit toujours pas. Plus de 60% des Marocains pensent que les hommes font de meilleurs responsables politiques que les femmes. Comment expliquer ce retard des mentalités ?

La résistance au changement s'explique par un faisceau de facteurs qui s'enchevêtrent, d'ordre économique, politique, culturel, sociologique et anthropologique. J'en citerai deux liés au domaine politique qui reste le plus réfractaire au principe de l'égalité.

Le 1er concerne la nature du pouvoir qui appartient à la gent masculine et se déploie dans un univers hiérarchisé et organisé selon des règles bien définies ; les jeux de pouvoir sont donc une affaire d'hommes. De plus, la vie politique est connue pour sa dureté et les rapports de force y sont impitoyables ; or les femmes sont considérées comme n'étant pas armées pour cette logique guerrière. Il en découle que le pouvoir se transmet aux hommes qui résistent pour ne pas le partager avec les femmes ; un non partage qui puise ses racines, d'abord, dans l'imaginaire collectif marqué par la perception des femmes comme actrices, seulement, de la sphère privée et dans le caractère traditionnel et conservateur de la culture politique : il faut un leadership fort qui symbolise le respect des règles de la société ; le responsable politique est un point de repère et d'autorité et doit incarner une posture solide.

Les femmes parlementaires ont d'ailleurs expérimenté les mécanismes d'exclusion qui sont encore plus forts que les préjugés et les idées reçues.

Le 2ème facteur explicatif concerne le regard porté sur la pratique politique associée à des questions stratégiques et cantonnée dans des domaines considérés comme masculins, l'économie et les finances à titre d'exemple. Ceci explique la nature des responsabilités, à dimension sociale générale, confiées aux femmes.

Libération

3 / 12

1,3p_l_pg3_nb

782 cm²

Pour l'approfondissement de l'approche genre

Pour l'approfondissement de l'approche genre



Les forums de débat organisés cette année par l'USFP.



Ph: Lazraki Nezha Lahrichi.

Comment alors promouvoir la féminisation des instances politiques ?

L'USFP a apporté sa réponse mais avant de la présenter, deux remarques s'imposent :

La 1ère concerne la mondialisation, qui a ses ombres et ses lumières, en particulier la fragilisation du marché du travail et la précarisation des emplois qui touche plus les femmes que les hommes mais elle présente également des avantages. Il s'agit de mettre l'accent sur le phénomène d'interdépendance et du processus d'homogénéisation du monde: l'ouverture des frontières, la libre circulation du capital, des marchandises, les migrations et mouvements de population s'accompagnent d'une transmission rapide des idées et des modèles. Or il y a à travers le monde une féminisation du pouvoir ; du continent Américain à l'Europe, de l'Asie à l'Afrique, de nombreuses femmes se retrouvent aux plus hautes fonctions politiques.

La 2ème remarque concerne la perspective du genre qui devient le cadre d'analyse dans lequel se pose la question des femmes. Le concept de genre met l'accent sur la construction sociale des rôles des hommes et des femmes mais surtout il reconnaît que les relations de pouvoir entre les deux sexes sont responsables d'une distribution inégale des ressources et des

responsabilités et donc de pouvoir entre hommes et femmes.

L'enjeu est donc important : les politiques qui incluent la dimension genre vont répertorier les rôles traditionnels répartis entre les sexes et essayer de les faire évoluer. Or le Maroc a réalisé des avancées dans l'approche genre qui le situent comme un pays modèle au niveau régional. L'intégration de cette démarche dans le budget a concerné les programmes des départements de l'Agriculture, de la Santé et de l'Education Nationale. A titre d'exemple, les petits projets générateurs de revenus au profit des femmes rurales, l'équité dans l'affectation des ressources financières en matière de vulgarisation agricole, etc, vont, inéluctablement, changer le statut de la femme rurale.

Il y a lieu de souligner que l'approche genre constitue le 2ème volet de la réduction des inégalités après les initiatives Royales en matière de réforme du statut de la femme. Le programme de l'USFP intègre l'approfondissement de cette approche puisqu'elle a été initiée par le ministre des Finances.

A partir de ces deux données, peut-on déduire que le temps seul pourrait suffire à faire place aux femmes et à une représentation qui soit le miroir des réalités de la société?

Le programme de l'USFP répond

par la négative et propose une nouvelle génération de réformes dans le sens d'une marche vers l'égalité. En matière de renforcement de la présence des femmes en politique, il prévoit d'augmenter, au niveau de 33%, la participation des femmes aux instances élues et aux centres de décisions, soit un seuil critique de représentation en mesure de faire ressentir leur impact sur la vie législative.

Il prévoit également une garantie juridique à travers l'intégration dans la Constitution de l'égalité des droits économiques, sociaux, culturels et civiques ; autrement dit, la globalisation des droits humains se trouve res-